



GUERN ACTUS

N° 063

Septembre 2020

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : guern@orange.fr

ÉDITORIAL

A compter du 1^{er} septembre, c'est la rentrée pour tous les enfants et nos petites têtes blondes vont découvrir plusieurs changements.

Le rythme scolaire dans le prolongement des dernières semaines de juin, est désormais organisé sur 4 jours de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15. L'ALSH offrira la prise en charge des enfants le mercredi toute la journée.

Plusieurs changements à nouveau dans l'équipe enseignante à cette rentrée. Mme Laura Heguy est la nouvelle directrice et prend en charge la classe des maternelles. Mme Anne Le Bourvellec garde sa classe de CP-CE1. Mme Emeline Philippe encadre les CE2-CM1 et Mme Emmanuelle Autors les GS-CM2. Les journées de décharge de direction de Mme Heguy (jeudi) et de temps partiel (vendredi) de Mme Philippe seront assurées par Mme Anne-Laure Le Breton.

Suite aux réaménagements des locaux de l'ancienne médiathèque, le cabinet de kinésithérapeute de Madame Elsa Potereau migrera début octobre dans cette surface, plus grande et plus facile d'accès (aux normes PMR). Les travaux du logement (T4) à l'ancienne école sont en voie d'achèvement et la disponibilité à la location peut être entrevue pour début octobre. Les familles qui recherchent un logement spacieux, confortable et économe en énergie, peuvent déposer leur candidature à la mairie. Bonne reprise d'activité à toutes et à tous.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des Aînés sera offert **le dimanche 18 octobre** prochain. Toute personne de 70 ans et plus n'ayant pas reçu son invitation pour le 25 septembre, est invitée à se signaler en mairie au 02.97.27.70.08 ou par mail : guern@orange.fr. Cette manifestation sera maintenue si compatibilité avec les consignes sanitaires COVID19

CÉRÉMONIE NOUVEAUX ARRIVANTS

La cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants et les naissances de septembre 2018 à septembre 2020 aura lieu le samedi 5 septembre à 11h à la salle polyvalente.

PORT DU MASQUE

Depuis le 20 juillet, le port du masque est **obligatoire** dans les lieux clos. Cela concerne donc les commerces, mais également la mairie, la Ruche (médiathèque, garderie, ALSH), la Poste. Merci à tous de votre compréhension et de votre respect.

ART DANS LES CHAPELLES

L'Art dans les chapelles se poursuit les trois premiers weekends de septembre. Venez profiter de l'expertise des guides pour les derniers jours de cette édition 2020.

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

SEPTEMBRE

Samedi 5 : Cérémonie pour les nouveaux arrivants (11h - Salle polyvalente)

Dimanche 6 : Assemblée générale de la société de chasse (salle des associations)

Dimanche 20 : Ouverture de la chasse à 8h30

Samedi 26 : Kermesse et repas moules/frites de l'Amicale Laïque

OCTOBRE

Dimanche 4 : Cyclo rando

Samedi 10 : Dictée Dingue – Mots Maillons (10h30 – La Ruche)

Dimanche 18 : Repas des aînés (salle polyvalente)

RAPPEL – CONSIGNES DE TRI

TRI SÉLECTIF

Le tri des déchets se poursuit jusque dans les conteneurs de tri sélectif :

Conteneur jaune : plastique, cartons, dans les sacs jaunes

Conteneur bleu : papier

Conteneur vert : verre

Grande poubelle noire : les déchets ménagers ne pouvant pas être triés.

Les déchets ne doivent pas être déposés au pied des conteneurs et poubelles, mais à l'intérieur de ceux-ci.

Sachez que la commune (et donc vos impôts) doit payer les surcoûts engendrés par les erreurs de tri. En cas de doute ou pour toute question appelez le 0800.21.21.06 (numéro vert - appel gratuit).

ENCOMBRANTS

Il est strictement **interdit** de déposer des encombrants aux conteneurs. Le lieu de dépose se situe à la déchèterie aux jours et heures d'ouverture suivants :

Kerponner (Noyal-Pontivy), du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

ZI du Signan (Pontivy), le lundi et le mercredi de 14h à 18h30, le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Les déchèteries ferment à 17h du 1/10 au 31/03.

Au-delà des nuisances engendrées pour les riverains, tout contrevenant s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à 1 500 euros d'amende.

HERMINE GUERNATE

Les entraînements se dérouleront les mercredis et vendredis à 19h, au terrain des sports.

Pour vous inscrire ou vous renseigner : gwenael.leguehenec@orange.fr

ALSH GUERN/MALGUÉNAC

L'accueil des enfants pendant les vacances de la Toussaint, du lundi 19 au vendredi 30 octobre, se fera à Malguénac. Pour vous inscrire, merci de vous rendre sur le portail famille de la ville de **Malguénac** avec votre identifiant. Les inscriptions sont à faire une semaine avant le jour de présence.

Renseignements administratifs : Mairie de Malguénac – 02.97.27.30.70

Renseignements sur l'organisation : Mickaël ORHANT – 06.87.10.19.63

ALSH DU MERCREDI A GUERN

L'accueil de loisirs communal du mercredi modifie ses horaires en raison du passage à 4 jours d'école.

Les horaires sont les suivants :

Garderie : 7h30 – 9h et 16h30 – 19h

Journée (goûter compris) : 9h – 16h30

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants scolarisés, ou non, sur la commune, résidant à Guern.

L'accueil est ouvert à un maximum de 4 enfants scolarisés demeurant à l'extérieur de la commune, avec inscription préalable en mairie : guern@orange.fr

Inscription obligatoire au minimum 48H avant utilisation du service, via la plateforme Portail famille : https://guern.portail_defi.net.

Les tarifs tiennent compte du quotient familial, quand il est fourni par les familles, sinon facturation au tarif le plus élevé.

Renseignements : Mairie de Guern – 02.97.27.70.08

ASSOCIATION GUERN/MALGUÉNAC

Reprise des cours de :

- gym enfant tous les lundis de 16h30 à 17h30, à partir du lundi 7 septembre.

- gym adulte tous les mercredis de 16h30 à 17h30 à partir du mercredi 2 septembre

Pour vous inscrire, contacter Mickaël au 06.87.10.19.63

- école de foot : entraînements le mercredi (14h au terrain de foot de Guern). Contacter Rose (06.23.82.13.92) ou Greg (06.72.82.04.22)

Un cours de zumba/step/pilates ouvrira dès le 8 septembre, le mardi de 19h30 à 20h30. Il sera animé par Claire Le Puil (Profession Sport 56). Merci de vous pré-inscrire au 06.28.19.68.80. Et si vous souhaitez pratiquer une activité qui n'est pas encore programmée, faites-en la proposition auprès de Stéphanie L'HOSTIS-LE DIAGON au 06.28.19.68.80.

LES RANDONNEURS DES AJONCS

L'assemblée générale des Randonneurs des Ajoncs se tiendra le 11 septembre à Malguénac. Les inscriptions sont ouvertes à 17h, suivies de l'assemblée générale à 18h30. Un apéritif sera servi à 19h.

A noter qu'un voyage est prévu dans les Ardennes belges du 20 au 27 septembre 2020.

MÉDIATHÈQUE

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires d'ouverture de la médiathèque en période scolaire changent !

Mardi : 15 h – 19 h

Mercredi : 10 h – 12 h // 14 h – 18 h

Jeudi et vendredi : 15 h – 18 h

Samedi : 10 h – 12 h

ORGANISATION

Le retrait de documents est maintenu dans les trois médiathèques du réseau Guernaude (envoyez vos demandes par mail).

La médiathèque reste en mode « dynamique » : port du masque obligatoire, lavage des mains au gel hydroalcoolique, dépôt des documents dans les boîtes de retour, quarantaine des documents rendus, 10 personnes maximum dans la médiathèque, pas d'activité sur place (lecture sur place interdite), un accès informatique sur demande (uniquement pour les démarches administratives et la consultation de mails).

COURS INFORMATIQUE

Les inscriptions aux cours d'informatique collectifs et individuels, reprennent.

Appelez la médiathèque et laissez un message sur le répondeur avec vos coordonnées.

ANIMATIONS

Exposition : L'exposition des œuvres des élèves du peintre Vernus se tient jusqu'au samedi 12 septembre inclus.

Rencontre : Une rencontre avec Patrick KERNEVEZ, maître de conférence en histoire médiévale à l'UBO-Quimper se tiendra à l'automne. Il évoquera notamment le château de Guéméné-sur-Scorff. Inscription recommandée

Festival des Mots Maillons : A l'occasion du festival des Mots Maillons, venez participer à une Dictée Dingue le samedi 10 octobre à 10h30 (sur inscription).

Festival « Les 10 jours trop Courts ! » : La Médiathèque Départementale du Morbihan lance son premier festival du court métrage 3D. Une projection de plusieurs courts-métrages et une rencontre avec des étudiants en école d'art seront proposées lors de la semaine du Festival national du Film d'animation, **du 14 au 31 octobre 2020**. Inscription recommandée.

Contact : mediatheque.guern@orange.fr // 02.97.27.74.16

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le Service National Universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 15 à 17 ans. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de deux semaines plus une mission d'intérêt général de deux semaines. Chaque jeune peut ensuite, jusqu'à ses 25 ans, poursuivre une période d'engagement de 3 mois minimum. Renseignement et inscription : www.snu.gouv.fr

RÉGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU

FEU

Par arrêté préfectoral, sont interdits toute l'année : les feux, l'incinération des végétaux sur pieds (sur les terrains boisés, plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux), des déchets verts, des résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole, les lâchers de ballons et lanternes volantes.

Sur demande auprès de la mairie et des autorités compétentes (DDTM), il est possible de détruire par le feu : les végétaux parasités par des organismes nuisibles, ainsi que les espèces toxiques envahissantes.

En cas d'épisode de pollution de l'air (déclaré par arrêté préfectoral), il ne sera accordé aucune dérogation.

FOYER DES RETRAITÉS

Notre programme printemps/été a été perturbé par les restrictions sanitaires et il en sera, peut-être, de même pour l'automne. Nous déplorons aussi le départ de notre secrétaire Petra qui a déménagé en Normandie.

L'assemblée générale est prévue le 19 novembre. Si un nouveau bureau ne voit pas le jour, l'association pourra être dissoute.

LA POSTE – NOUVEAUX HORAIRES

La Poste modifie ses horaires jusqu'au 30 septembre :

Du lundi au jeudi : 13 H 35 – 16 H

Le vendredi : 13 H 40 – 16 H

DÉMARCHAGE ISOLATION

Depuis début juillet, le démarchage des entreprises « à des fins de vente de travaux d'économie d'énergie, sauf en cas de relation contractuelle en cours » est interdit. C'est donc la fin des démarchages pour l'isolation à 1 euro (avec amende sévère en cas de non-respect).

PONTIVY COMMUNAUTÉ

L'organisation au sein du bureau communautaire issu des élections le 16 juillet est la suivante :

Président : B. LE BRETON, maire de Radenac

1^{ère} Vice-présidente : Développement économique, enseignement supérieur, recherche et agriculture : Ch. LE STRAT, maire de Pontivy

2^{ème} Vice-président : Action sociale, petite enfance et santé : M. ROPERS, maire de Cléguérec

3^{ème} Vice-président Solidarité, projet de territoire, mutualisation et affaires générales : C. VIET, maire de Saint-Gonnery

4^{ème} Vice-président Travaux : J. LE BOUEDEC, maire de Guern

5^{ème} Vice-président Finances : J-L. LE TARNEC, maire de Réguiny

6^{ème} Vice-président Personnel : J. GUILLOT, maire de Bréhan

7^{ème} Vice-président Aménagement du territoire –

urbanisme, mobilité, fibre optique : M. POURCHASSE, maire de Saint-Thuriau

8^{ème} Vice-présidente Environnement et transition énergétique : V. DELMOULY, adj. à Pontivy

9^{ème} Vice-présidente Tourisme et patrimoine : Sylvette LE STRAT, maire de Gueltas

10^{ème} Vice-président Conception et gestion des équipements communautaires : L. GANIVET, maire de Séglien

11^{ème} Vice-président Culture, communication et événementiel : C-A. LE BRIS, maire de Saint-Gérand

12^{ème} Vice-président Eau potable, assainissement et GEMAPI : J-P. LE PONNER, maire de Neulliac

13^{ème} Vice-président Collecte, valorisation et prévention des déchets : J. MARIVAIN, maire de Kerfourn

14^{ème} Vice-président Habitat : L. ROPERT, maire de Noyal-Pontivy

JOURNÉES EUROPÉENNES DU

PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine se tiendront le weekend du 19-20 septembre.

Les animations auront lieu sur la commune :

* Quelven : Concert d'orgue

* Chapelle de Locmeltro : Art dans les chapelles

A l'initiative de la région Bretagne, les chapelles de St Salomon et St Jean seront ouvertes et bénéficieront d'une animation propre.

Venez (re)découvrir notre patrimoine.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'assemblée générale de la société de chasse « La Saint Hubert de Guern » se déroulera le dimanche 6 septembre à partir de 10h à la salle des associations.

La date d'ouverture de la chasse est fixée au dimanche 20 septembre 2020, à 8h30.

ÉCOLE « LES KORRIGANS »

La rentrée aura lieu le mardi 1^{er} septembre.

Le spectacle de l'école, initialement prévu en fin d'année scolaire 2019-2020, est reporté au **samedi 26 septembre 2020** avec la fête de l'école.

AMICALE LAÏQUE

A l'issue de la kermesse de l'école, l'amicale organise une soirée moules frites le 26 septembre prochain à partir de 19h à la salle polyvalente. Le repas est préparé par Jean-Marie, des Anges.

Une tombola est organisée dans la soirée.

N'hésitez pas à réserver dès à présent au 06.83.28.82.76 ou par mail à l'adresse : amicalelaiqueguern@gmail.com

Nous vous attendons nombreux !

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Il y aura deux élections en 2021 : les élections départementales et régionales.

Pour vous inscrire ou modifier vos informations personnelles : www.service-public.fr

RECENSEMENT

Les jeunes doivent se présenter en mairie pour se faire recenser le mois suivant leurs 16 ans, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Le recensement permet l'inscription sur les listes électorales à leur majorité et leur inscription en études supérieures.

Renseignements en mairie au 02.97.27.70.08

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus N°064 : Novembre 2020

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr